

REFERENTIEL DU CQPM

Titre du CQPM : **Agent logistique**

1. REFERENTIEL D'ACTIVITES DU CQPM

1.1. Mission (s) et activités visées par la certification professionnelle

L'agent logistique effectue des opérations de réception ou d'expédition, de tenue des stocks (stockage ou déstockage) et de préparation de commandes l'expédition ainsi que le réapprovisionnement des marchandises de tous types de produits (matières premières / articles de conditionnement / produits en cours / produits finis ...) dans le respect des quantités et délais fixés.

L'Agent logistique gère sa zone de travail dans l'entrepôt et travaille en équipe avec les Techniciens logistiques et Chefs d'équipe. Ses activités principales sont :

- *Acheminement de la marchandise à l'aide d'engins de manutention*
- *Réception, référencement et rangement du matériel*
- *Renseignement des documents et outils de suivi de commandes*
- *Nettoyage de l'équipement et de la zone de travail*

Il assure un rôle d'intermédiaire entre les différentes étapes de la chaîne logistique selon des procédures Sécurité – Qualité – Environnement.

Il est garant de la qualité et la quantité des préparations dans le respect des consignes et des règles de sécurité.

Dans sa mission, il utilise des outils technologiques et de manutention (pistolet laser, terminaux embarqués sur les chariots, serveur à commande vocale...).

Il peut réaliser des opérations de manutention à l'aide de matériel de manutention léger (transpalette, rolls...) ou de chariot élévateur (autoporté, rétractable...).

Il peut effectuer des opérations spécifiques (conditionnement, co-packing, assemblage, emballage...)

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- **La réception ou l'expédition de produits ;**

Cette activité consiste à réaliser la réceptionner /expédition physique de produits (matières premières, articles de conditionnement, produits en cours, produits finis, ...).

A l'aide des informations de transports de livraison ou d'expédition, l'Agent logistique vérifie les informations attendues et données sur les documents. Les documents de référence sont utilisés et annotés. Les anomalies sont transmises au responsable ou service concerné. En utilisant les moyens de manutention (chariot, transpalette, engin, ...), les produits sont déposés et/regroupés vers la zone dédiée.

Les produits sont ensuite contrôlés et méthodiquement vérifiés (nombre, référence, dégradation, ...). Un avis d'acceptation, de réserve ou de refus est formulé à l'issue du contrôle.

Une fois les produits validés conformes ou non-conformes, les mouvements de produits sont enregistrés dans l'outil de gestion informatisé des stocks (ERP ou WMS)

La finalité de cette activité vise à réaliser toutes les étapes de la réception ou de l'expédition de produits, en contrôler la conformité des produits à livrer /à expédier et à effectuer les entrées/sortie internes ou externes à l'aide de l'outil de gestion informatisé des stocks dans le respect des procédures / instructions et des moyens de protection mise à disposition ans l'entreprise.

- **La préparation, le groupage ou dégroupage de produits ;**

Cette activité consiste à réaliser la préparation, le groupage ou dégroupage des produits matières premières, articles de conditionnement, produits en cours, produits finis, ...).

A l'aide du plan de circulation et/ plan de stockage du site, l'Agent logistique prélève méthodiquement (FIFO, LIFO, ...) les produits suivant les instructions données (emplacement, référence, quantité, aspect, ...).

Les produits sont groupés ou dégroupés, conditionnés et vérifiés conformément aux attentes de l'entreprise ou du client. Toute anomalie détectée (quantité, référence, aspect) donne lieu à une alerte auprès du responsable ou service concerné.

La finalité de cette activité vise à réaliser toutes les étapes de la préparation, du groupage ou dégroupage, conditionnement et vérification des produits conformément aux règles et instructions en vigueur dans l'entreprise. Les produits conditionnés sont ensuite déposés vers la zone dédiée avec les documents d'accompagnement complétés.

- **Le transfert de produits ;**

Cette activité consiste à transférer les produits conformément aux instructions.

A l'aide des documents de travail, procédures, modes opératoires, ..., sur un poste de travail dédié à une activité logistique, l'Agent logistique prend en compte tous les éléments nécessaires à l'activité (matériels, moyens de manutention, dispositifs ou rappels de sécurité, indicateurs, ...). Il identifie et vérifie les moyens nécessaires (équipements supplémentaires, matériels, fournitures, ...)

Les produits sont ensuite déplacés à l'aide d'un moyen de transport de charge en tenant compte des opérateurs présents dans la zone de coactivité et dans le respect des instructions définies dans la zone de travail.

La finalité de cette activité vise à réaliser toutes les étapes de transfert de produits en vérifiant au préalable les moyens matériels, et fournitures nécessaires, les indicateurs, ...

Les produits sont ensuite déplacés à l'aide d'un moyen de transport de charges dans le respect des instructions définies dans la zone de travail.

- **La tenue des stocks**

Cette activité consiste à assurer la tenue des stocks de produits.

A l'aide de produits validés conformes, des documents et/ou outils de gestion informatisée des stocks, des procédures règlementaires en vigueur et des moyens et EPI mis à disposition, l'Agent logistique affecte à l'emplacement prévu les produits en respectant les conditions de stockages définies.

Il effectue un inventaire par comptage des produits correspondant à la demande et à la réalité et contrôle la conformité des produits stockés (détérioration du conditionnement, condition de sécurité, DLC, risque de pollution, ...).

Une mise à jour des informations de mouvements de stocks est enregistrée selon les instructions et procédures en vigueur dans l'entreprise. Une vérification de concordance entre la gestion informatisée des stocks et le stock réel est réalisée.

La finalité de cette activité vise à réaliser toutes les étapes de mise en stock des produits, d'assurer un inventaire et de mettre à jours les informations des mouvements de stocks à l'aide de documents et/ou d'un outil de gestion informatisée.

1.2. Environnement de travail

L'agent logistique évolue dans des environnements divers selon la structure de l'organisation qui l'emploie (plateformes de distribution ; service logistique de l'entreprise ; prestataires...) et en fonction des caractéristiques des produits qu'il (elle) manipule (alimentaires, pharmaceutiques, pièces de production...)

D'après l'organisation, il (elle) peut être affecté(e) en entrepôt ; au magasin ou directement dans l'entreprise en faisant toujours preuve de polyvalence (réception et/ou expédition de marchandises ; préparations de commande ; approvisionnement de lignes...). Il (elle) est amené(e) à utiliser des équipements et appareils de manutention mis à sa disposition (engin, transpalette, chariot, transstockeur, filoguidage, AGV...).

Dans ce cadre, un ou plusieurs Certificat(s) d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES) conditionné(s) par une aptitude médicale à renouveler périodiquement peut (peuvent) être requis.

1.3. Interactions dans l'environnement de travail

L'agent logistique est généralement placé sous la responsabilité d'un (une) technicien(ne) ou d'un (une) supérieur(e), qui lui demandera de travailler dans le respect des règles de sécurité, des procédures et instructions établies.

Son environnement de travail déterminera les interfaces de communication (informatiques, orales, écrites), la nature des relations internes (services administratifs, comptabilité...) et externes (transporteurs, fournisseurs...).

1.4. Analyse et évolutions du métier

Les observations sur le métier d'agent logistique ne mettent pas en avant d'évolutions sur les compétences industrielles.

2. REFERENTIEL DE COMPETENCES

Compétences et connaissances afférentes au CQPM visé :

Pour cela, il (elle) doit être capable de :

Blocs de compétences	Compétences professionnelles	Connaissances associées
BDC0194 La réception ou l'expédition de produits	1. Assurer la réception/expédition physique de produits	<ul style="list-style-type: none"> - Les flux d'informations et documents associés aux opérations de réception/expédition - Les caractéristiques des véhicules et plans de chargement - Les règles et opérations de chargement ou déchargement
	2. Contrôler la conformité des produits à livrer/à expédier	
	3. Effectuer les entrées/sorties d'informations internes ou externes	
BDC0195 La préparation, le groupage ou dégroupage de produits	1. Prélever des produits à partir des informations reçues	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents et identifications de préparation - Les circuits de préparation - Les modes de contrôles quantitatifs et qualitatifs - Les flux d'informations associés aux opérations de préparation - Les méthodes et outils de conditionnement
	2. Manipuler des produits conditionnés	
BDC0196 Le transfert de produits	1. Identifier et vérifier tous les éléments nécessaires à l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - La circulation de l'information - Les moyens, matériels et supports de manutention. - Les règles de déplacement et de manipulation
	2. Déplacer les produits conformément aux instructions	
BDC0197 La tenue des stocks	1. Assurer la mise en stock	<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de stockage - Les structures de stockage - Le matériel et support de manutention. - Les fonctionnalités de l'outil informatique - Les types d'inventaires - Le matériel et support de manutention
	2. Effectuer un inventaire	
	3. Mettre à jour les informations de mouvements des stocks	

3. REFERENTIEL D'EVALUATIONS

3.1. Conditions de réalisation et d'évaluation des compétences professionnelles selon les critères mesurables, observables et les résultats attendus

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>1. Assurer la réception/expédition physique de produits</p>	<p>A partir des informations de transport, de livraison ou d'expédition mises à disposition.</p> <p>Avec des produits conditionnés.</p> <p>Les moyens de manutentions sont fournis.</p> <p>A partir des consignes de sécurité et avec les équipements de protection individuelle mis à disposition.</p> <p>Les moyens et les Equipements de Protection Individuelle (EPI) sont mis à disposition.</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u></p> <p>L'adéquation entre les informations attendues et les informations données sur les documents de réception/expédition est vérifiée (adresse, date/heure, conformité des documents...).</p> <p>Les procédures de chargement ou déchargement sont conformes aux procédures établies. Les produits sont déposés et/ou regroupés selon les spécificités d'acheminement vers la zone dédiée (zone tampon, quai, espace de conditionnement ou d'emballage...).</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <p>Les moyens de manutention (chariot, transpalette, engin...) sont utilisés sans détérioration des produits.</p> <p>Les documents de référence (bon de livraison, facture, kanban...) sont utilisés et annotés si nécessaire selon les instructions (lettre de voiture, bon de livraison, de réception ou de commande...).</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></p> <p>Le transporteur ou prestataire peut être sollicité directement.</p> <p>Les anomalies détectées (protocole de sécurité, erreur d'adresse ou de délais...) sont transmises au responsable ou service concerné.</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Les consignes de sécurité individuelles et collectives sont appliquées et respectées.</p> <p>Les règles de manutention, gestes et postures sont respectées. Les engins ou moyens de conduite utilisés pour charger ou décharger les produits font l'objet d'une autorisation ou d'une habilitation.</p> <p>La remontée d'informations est assurée selon un mode de communication adapté (vocabulaire adapté au métier et à l'entreprise).</p> <p>Les règles « Qualité Hygiène Sécurité Environnement » et « 5S » appropriées à la zone de travail et aux produits manipulés sont connues et appliquées.</p>	<p>Les opérations de réception ou d'expédition de produits sont conformes en termes de :</p> <p>procédures en vigueur (chargement/déchargement).</p> <p>documents de référence (bon de commande, de livraison, de transport...).</p> <p>délais (respect du planning et du temps imparti).</p>

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>2. Contrôler la conformité des produits à livrer/à expédier</p>	<p>A partir des informations validées et avec des produits conditionnés.</p> <p>Selon les instructions de contrôle établies et procédures réglementaires de réserve/refus ou surplus/manquant.</p> <p>Les moyens et les Equipements de Protection Individuelle (EPI) sont mis à disposition.</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u></p> <p>L'adéquation entre les produits annoncés et les produits physiquement livrés/à expédier est méthodiquement vérifiée (nombre, références, dégradation...).</p> <p>Le traitement est conforme aux procédures établies (acceptation, réserve, refus, transmission pour décision...).</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <p>Les supports et contenants utilisés (cartons, palettes, rouleaux, containers...) sont conformes.</p> <p>Les documents de référence (bon de livraison, facture, kanban, lettre de voiture, bon de livraison, de réception ou de commande...) sont utilisés et annotés si nécessaire selon les instructions.</p> <p>Le cas échéant, des outils de mesure (température, balance...) peuvent être utilisés.</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></p> <p>Le conducteur ou prestataire peut être sollicité directement.</p> <p>Les anomalies de quantité (surplus/manquant), de références, de conditionnement (détérioration...) sont traitées conformément aux procédures établies : alerte ou transmission pour décision auprès du responsable ou service concerné.</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Les consignes de sécurité individuelles et collectives sont appliquées et respectées.</p> <p>Les règles de manutention, gestes et postures sont respectées.</p> <p>La remontée d'informations auprès du responsable hiérarchique est assurée selon un mode de communication adapté (vocabulaire adapté au métier et à l'entreprise).</p>	<p>Les produits sont conformes en termes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Références - Quantité, - Qualité / aspect. <p>Un avis d'acceptation, de réserve ou de refus est formulé à l'issue du contrôle.</p>

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>3. Effectuer les entrées/sorties d'informations internes ou externes</p>	<p>Avec des produits validés conformes ou non-conformes.</p> <p>Avec les documents et/ou outils de gestion informatisée des stocks.</p> <p>Selon les procédures réglementaires en vigueur.</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u></p> <p>Les informations de mouvement sont enregistrées selon les instructions et procédures (en relation avec les documents, les quantités, zones de stockage...).</p> <p>Les procédures de réserves ou réclamations clients / fournisseurs sont connues.</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <p>Les outils de gestion informatisée des stocks (scanner, tablette, ordinateur avec logiciel...) liés aux mouvements à effectuer (livraison/expédition) sont utilisés conformément aux procédures.</p> <p>Le cas échéant, les informations spécifiques liées aux produits sont tracées conformément aux procédures (relevés de température, prélèvements d'échantillon...).</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></p> <p>Le fournisseur ou client peut être sollicité.</p> <p>Le traitement de l'information est conforme aux procédures établies</p> <p>Les acteurs concernés par l'information sont identifiés (collègues, responsable, service qualité, maintenance...).</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Les consignes de sécurité individuelles et collectives sont appliquées et respectées.</p>	<p>Les mouvements de produits sont enregistrés dans l'outil de gestion informatisée des stocks (ERP ou WMS).</p> <p>La procédure de traitement des réserves ou réclamations est appliquée.</p>

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>4. Prélever des produits à partir des informations reçues</p>	<p>A partir d'un plan de circulation et/ou plan de stockage du site.</p> <p>Avec un élément de préparation (manuel ou numérique) et un moyen de manutention.</p> <p>Selon les règles et instructions de l'entreprise.</p> <p>Les Equipements de Protection Individuelle (EPI) sont mis à disposition.</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u></p> <p>Les informations de préparation sont interprétées (emplacements, références, quantités...).</p> <p>Les produits sont prélevés méthodiquement (linéaire, alternance, FIFO, LIFO, FEFO, PCAO...).</p> <p>Les déplacements (trajet, itinéraire, pas de travail...) sont autorisés et optimisés.</p>	<p>Les produits sont prélevés suivant l'instruction donnée, au bon emplacement, selon les bonnes références, en quantité, sans détérioration, avec le moyen adapté à l'opération et dans le respect des délais impartis</p>
		<p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <p>Les moyens contenant les instructions de préparation (listing, terminal numérique, voyant lumineux, guidage vocal...) sont utilisés.</p> <p>Le matériel de manutention mis à disposition (chariot de picking, transpalette, engin, convoyeur...) est utilisé.</p>	
		<p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></p> <p>Toute anomalie, écart, dérive ou danger détecté fait l'objet d'une alerte.</p> <p>Les acteurs concernés par l'information sont identifiés (collègues, responsable, service qualité, maintenance...).</p>	
		<p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Les consignes de sécurité individuelles et collectives sont appliquées et respectées.</p> <p>Les règles de manutention, gestes et postures sont respectées.</p> <p>Les engins ou moyens de conduite utilisés pour prélever les produits font l'objet d'une autorisation ou d'une habilitation.</p>	

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>5. Manipuler des produits conditionnés</p>	<p>Avec les supports ou contenants (palettes, cartons, caisses, rouleaux, flacons...) et fournitures (pictogramme, emballage/calage, film...) mis à disposition.</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u></p> <p>Les règles de groupage sont connues et respectées (équilibrage et agencement selon le poids, forme, références ou nature des produits).</p> <p>Les produits sont conditionnés conformément à la demande du client (contenant, protection, emballage, calage, repérage, étiquette, répartition, séquençement, ...).</p> <p>Le conditionnement final est vérifié (verrouillage, fermeture, filmage...) avant manipulation et transfert dans la zone dédiée.</p>	<p>Les produits prélevés sont groupés ou dégroupés et conditionnés conformément aux attentes de l'entreprise ou du client.</p> <p>Les produits conditionnés sont déposés vers la zone dédiée conformément aux instructions, dans le respect des précautions de manipulation ou de manutention.</p> <p>Les documents d'accompagnement correspondent aux instructions et procédures.</p>
	<p>A l'aide d'au moins un moyen de manutention et/ou de conditionnement.</p>	<p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <p>Les moyens de manutention ou de conditionnement mis à disposition (chariot de picking, transpalette, engin...) sont utilisés.</p> <p>Les documents de référence (étiquetage, traçabilité, repérage, documents de dédouanement...) sont joints au conditionnement.</p>	
	<p>Selon les instructions et procédures de contrôle établies.</p>	<p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></p> <p>Toute anomalie détectée de quantité, de références, d'aspect ou de conditionnement donne lieu à une alerte auprès du responsable ou service concerné.</p>	
	<p>Les Equipements de Protection Individuelle (EPI) sont mis à disposition.</p>	<p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Les consignes de sécurité individuelles et collectives sont appliquées et respectées.</p> <p>Les règles de manutention, gestes et postures sont respectées. Les engins ou moyens de conduite utilisés pour manipuler les conditionnements font l'objet d'une autorisation ou d'une habilitation.</p> <p>Les règles « Qualité Hygiène Sécurité Environnement » et « 5S » appropriées à la zone de travail et aux produits manipulés sont connues et appliquées.</p>	

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>6. Identifier et vérifier tous les éléments nécessaires à l'activité</p>	<p>Sur un poste de travail dédié à une activité logistique (réception, mise en stock, préparation, approvisionnements, expédition...).</p> <p>A partir d'instructions précises (documents de travail, procédures, modes opératoires...).</p> <p>Avec les moyens mis à disposition</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u></p> <p>Les indicateurs d'activité (objectifs, indicateurs Sécurité – Qualité – Production...) sont pris en compte au démarrage (briefing, tableau de communication...).</p> <p>Les activités planifiées ou postes d'affectation sont connus. Le planning/emploi du temps est respecté.</p> <p>Les vérifications des moyens, matériels et fournitures sont effectuées selon les instructions établies (fréquences, aspects quantitatifs, qualitatifs ...).</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <p>Les moyens nécessaires aux activités sont identifiés et leur présence est vérifiée (équipements supplémentaires, matériels, fournitures...).</p> <p>La conformité de la zone est vérifiée visuellement (état de propreté, état des supports de stockage...).</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></p> <p>Les instructions données par le responsable sont appliquées. Tout écart ou dérive constaté sur les moyens nécessaires à l'activité est détecté et suivi d'une alerte selon les consignes de l'entreprise.</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Les consignes de sécurité individuelles et collectives sont appliquées et respectées.</p> <p>La remontée d'informations est assurée selon un mode de communication adapté (vocabulaire adapté au métier et à l'entreprise).</p>	<p>L'ensemble des indicateurs et éléments nécessaires à l'activité sont pris en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Paramètres de fonctionnement (objectifs, contre-mesures transitoires, ...) • Points, dispositifs ou rappels de sécurité • Outillages, matériels, moyens de manutention

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>7. Déplacer les produits conformément aux instructions</p>	<p>Sur un poste de travail dédié à une activité (réception, préparation, mise en stock, expédition...).</p> <p>Avec un moyen de transport de charges.</p> <p>A partir d'instructions précises (documents de travail, procédures, modes opératoire...).</p> <p>Limité au champ de responsabilité.</p> <p>Les moyens et les Equipements de Protection Individuelle (EPI) sont mis à disposition.</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u></p> <p>Les itinéraires et trajets empruntés sont appropriés et autorisés. Les règles, instructions ou consignes de la zone logistique sont respectées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qualité des produits manipulés (protection, hygiène, température, hygrométrie...). • Sécurité des produits (poids, équilibrage des charges, respect des pictogrammes de manutention, empilage...) et des personnes (individuelle et collective). • Environnement (déchets, pollution, produit inflammable...). <p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <p>Les moyens de manutention mis à disposition (chariot, transpalette, engin...) sont utilisés.</p> <p>Les organes constitutifs de ce moyen sont contrôlés (droit de retrait). Le cas échéant, un élément de traçabilité est renseigné (check-list, OK démarrage, carnet de bord...).</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></p> <p>Les déplacements, manipulations et opérations effectués tiennent compte des opérateurs présents dans la zone de co-activité.</p> <p>Toute anomalie, écart, dérive ou danger détecté fait l'objet d'une alerte. Les acteurs concernés par l'information sont identifiés (collègues, responsable, service qualité, maintenance...).</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Les consignes de sécurité individuelles et collectives sont appliquées et respectées.</p> <p>Les engins ou moyens de conduite utilisés pour transférer les produits font l'objet d'une autorisation ou d'une habilitation.</p> <p>Les règles « Qualité Hygiène Sécurité Environnement » et « 5S » appropriées à la zone de travail et aux produits manipulés sont connues et appliquées.</p>	<p>Les produits sont déplacés à l'aide un moyen de transport de charges, dans le respect des instructions définies dans la zone de travail.</p>

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>8. Assurer la mise en stock</p>	<p>Avec des produits validés conformes.</p> <p>Avec les documents et/ou outils de gestion informatisée des stocks.</p> <p>Selon les procédures réglementaires en vigueur.</p> <p>Les moyens et les Equipements de Protection Individuelle (EPI) sont mis à disposition.</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> Les conditions de stockage définies sont respectées (stockage en hauteur, emplacements affectés ou banalisés, LIFO, FIFO, FEFO...).</p> <p>Les emplacements de stockage mobilisés sont conformes aux pratiques de l'entreprise et contraintes du produit (température, poids, taille...).</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u> Les moyens de manutention mis à disposition (chariot, transpalette, engin...) sont utilisés.</p> <p>Les moyens contenant les instructions de stockage (terminal numérique, voyant lumineux, guidage vocal, ordinateur...) sont utilisés.</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> Les déplacements, manipulations et opérations effectués tiennent compte des opérateurs présents dans la zone de coactivité.</p> <p>Toute anomalie, écart, dérive ou danger détecté fait l'objet d'une alerte. Les acteurs concernés par l'information sont identifiés (Collègues, responsable, service qualité, maintenance...).</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> Les consignes de sécurité individuelles et collectives sont appliquées et respectées.</p> <p>Les règles de manutention, gestes et postures sont respectées.</p> <p>Les engins ou moyens de conduite utilisés pour transférer les produits font l'objet d'une autorisation ou d'une habilitation. Les règles « Qualité Hygiène Sécurité Environnement » et « 5S » appropriées à la zone de travail et aux produits manipulés sont connues et appliquées.</p>	<p>Les produits contrôlés conformes sont affectés à l'emplacement prévu et respectent les conditions de stockage.</p>

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>9. Effectuer un inventaire</p>	<p>A partir d'une procédure ou d'un programme d'exécution de l'inventaire (date, horaires, périodicité) et d'un le plan de circulation et/ou plan de stockage du site.</p> <p>Avec les moyens de traçabilité utilisés dans l'entreprise pour le relevé des quantités.</p> <p>Les Equipements de Protection Individuelle (EPI) sont mis à disposition.</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u></p> <p>Le comptage des produits correspond à la demande (périodicité, fréquence, zone...) et à la réalité (référence, quantité, emplacement/adressage...).</p> <p>La conformité du stockage des produits est contrôlée (détérioration du conditionnement, condition de sécurité, DLC, risque de pollution...).</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <p>Le relevé de quantité est tracé selon les instructions (formulaire, fiche de renseignements, saisie d'inventaire, terminal numérique...).</p> <p>En cas de stockage en hauteur, un moyen de levage ou un drone peut être utilisé.</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></p> <p>Toute anomalie, écart, dérive ou danger détecté fait l'objet d'une alerte.</p> <p>Les acteurs concernés par l'information sont identifiés (collègues, responsable, service qualité, maintenance...).</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Les consignes de sécurité individuelles et collectives sont appliquées et respectées.</p> <p>Les règles de manutention, gestes et postures sont respectées. Les engins ou moyens de levage utilisés font l'objet d'une autorisation ou d'une habilitation.</p>	<p>La conformité des informations de stockage annoncées est confrontée au stock réel d'une zone définie.</p> <p>Tout écart ou anomalie est signalé.</p>

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
10. Mettre à jour les informations de mouvements des stocks	<p>Avec des produits stockés validés conformes ou non-conformes.</p> <p>Avec les documents et/ou outil de gestion informatisée des stocks.</p> <p>Selon les procédures réglementaires en vigueur.</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> Les informations de mouvement sont enregistrées selon les instructions et procédures (en relation avec les documents, relevés d'inventaire, bordereaux, fiches, kanban...).</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u> Les outils de gestion informatisée des stocks (scanner, tablette, ordinateur avec logiciel ERP ou WMS...) liés aux mouvements (de quantité ou de références) à effectuer sont utilisés conformément aux procédures. Le cas échéant, les informations spécifiques liées aux produits sont tracées conformément aux procédures (relevés de température, prélèvements d'échantillon...).</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> Le traitement de l'information est conforme aux procédures établies. Les acteurs concernés par l'information sont identifiés (collègues, responsable, service qualité, maintenance...).</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> Les consignes de sécurité individuelles et collectives sont appliquées et respectées.</p>	<p>La concordance entre la gestion informatisée des stocks et le stock réel d'une zone est assurée</p>

3.2. MODALITES D'EVALUATION

3.2.1. Conditions de mise en œuvre des évaluations en vue de la certification

- L'accès au CQPM ou blocs de compétences implique une inscription préalable du candidat à la certification auprès de l'UIMM territoriale centre de certification.
- L'UIMM territoriale centre de certification et l'entreprise ou à défaut le candidat (Salariés ; VAE ; Demandeurs d'emploi...) définissent dans un dossier qui sera transmis à l'UIMM centre de certification, les modalités d'évaluation qui seront mises en œuvre en fonction du contexte parmi celles prévues dans le référentiel de certification.
- Les modalités d'évaluation reposant sur des activités/missions ou projets réalisés en milieu professionnel sont privilégiées.

3.2.2. Mise en œuvre des modalités d'évaluation

A) Validation des compétences professionnelles

Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel de certification sont évaluées par la commission d'évaluation à l'aide des critères mesurables, observables et les résultats attendus selon les conditions d'évaluation précisées dans le référentiel de certification, ceux-ci sont complétés par l'avis de l'entreprise d'accueil du candidat à la certification professionnelle (hors dispositif VAE).

<p style="text-align: center;">COMMISSION D'EVALUATION</p> <p>La commission d'évaluation est composée de plusieurs membres qualifiés ayant une expérience professionnelle leur permettant d'évaluer la maîtrise des compétences professionnelles du candidat identifiées dans le référentiel de la certification professionnelle sélectionnée.</p>	<p style="text-align: center;">ENTREPRISE</p> <p style="text-align: center;">(hors VAE)</p>
<p>Les différentes modalités d'évaluation sont les suivantes :</p> <p style="text-align: center;">ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.</p> <p>L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise</p>	<p style="text-align: center;">AVIS DE L'ENTREPRISE.</p> <p>L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.</p> <p style="text-align: center;">(hors VAE)</p>

ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté. Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

4. CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

Les CQPM, ou les blocs de compétences pour les CQPM inscrits au RNCP, sont attribués aux candidats¹ par le jury paritaire de délibération sous le contrôle du groupe technique paritaire « Certifications », à l'issue des actions d'évaluation, et dès lors que toutes les compétences professionnelles ont été acquises et validées par le jury paritaire de délibération.

¹ Le terme générique « candidat » est utilisé pour désigner un candidat ou une candidate.